

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DELIBERATION n° 2024.00249
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 24/06/2024

Politique	Conforter les valeurs de la République	Dossier n°	CM-002440
Commission	Culture - Jeunesse - Vie étudiante - Education et petite enfance - Education populaire		
Direction en charge	Cohésion Sociale		
Objet	Attribution de subventions à divers centres sociaux, amicales laïques et structures d'éducation populaire - Approbation.		

Président : **M. Gaël PERDRIAU, Maire**

Date de convocation du Conseil : **18/06/2024**

Nombre de Conseillers en exercice au jour de la séance : **59**

Nombre de présents : 31

Nombre de pouvoirs : 4

Nombre de voix : 35

Présents

Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Laura CINIERI, M. Charles DALLARA, M. Gabriel DE ALMEIDA, Mme Colette DUCROS, M. Frédéric DURAND, Mme Catherine GROUSSON, Mme Christiane JODAR, M. Lionel JOUFFRE, Mme Diarra KANE, M. Jean-Pierre KOTCHIAN, Mme Siham LABICH, Mme Pascale LACOUR, Mme Annick LIOTIER, Mme Cyrine MAKHLOUF, Mme Dominique MANIN, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, M. Thierry NITCHEU, M. Tom PENTECOTE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jacques PLAINE (Conseiller municipal), Mme Laurence RICCIARDI, Mme Anne-Sophie RIOU, Mme Fanny RIVEY, Mme Nadia SEMACHE, Mme Catherine ZADRA, Mme Maryse ZOFFO

Pouvoirs

Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à Mme Fanny RIVEY,
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à Mme Pascale LACOUR,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,

Absents-Excusés

M. Gilles ARTIGUES, M. Lionel BOUCHER, M. François BOYER, M. Germain COLLOMBET, M. Paul CORRIERAS, M. Pierrick COURBON, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Jean DUVERGER, Mme Marie-Eve GOUTELLE, M. Jean JAMET, M. Robert KARULAK, M. Claude LIOGIER, M. Olivier LONGEON, M. Patrick MICHAUD, M. Michel NEBOUT, Mme Nicole PEYCELON, Mme Christel PFISTER, M. Jacques PHROMMALA, M. Antoine POMEON, M. Ali RASFI, M. Alain SCHNEIDER, Mme Danielle TEIL, Mme Julie TOKHI, Mme Laetitia VALENTIN

Secrétaire de séance

Mme Colette DUCROS

■ **Rappel et références**

Les valeurs de la République, un des trois piliers de la politique municipale, constituent le socle de l'identité stéphanoise, faite de tolérance et d'ouverture sur les autres, permettant à chacun de participer activement au vivre ensemble local. Pour ce faire, la Ville de Saint-Étienne, fidèle à sa tradition et afin de combattre toute forme de discrimination, soutient les projets favorisant l'expression de la diversité des cultures pour que chacun puisse se sentir acteur de sa ville en comprenant la complexité du monde et dans le respect des autres.

■ Motivation et opportunité

A la suite d'échanges nombreux et nourris autour du projet social et de développement porté par chaque structure, il est proposé d'octroyer les subventions suivantes nécessaires au développement des activités des associations, correspondant à la politique menée par la Ville de Saint-Étienne de soutien au développement de l'éducation populaire.

■ Contenu

Il est proposé l'attribution des subventions suivantes :

1 – Fonctionnement :

Nom de la structure	Montant de la subvention proposée
Association Familiale Laïque de Montplaisir	17 800,00 €
Amicale Laïque de Beaulieu	16 400,00 €
Association Familiale Laïque Solaure Jomayère Croix de l'Orme	11 200,00 €
Amicale Laïque de Terrenoire	8 000,00 €
Amicale Laïque de Villeboeuf	7 800,00 €
Amicale Laïque de Dormand	2 100,00 €
PIMM'S	7 000,00 €
Au fil de la Rivière	20 000,00 €
Association Territoriale des Pupilles de l'Enseignement Public Loire Domes Allier	90 000,00 €
Total :	180 300.00 €

2- Soldes de fonctionnement :

Nom de la structure	Montant subvention versée	de déjà	Montant de la subvention proposée
Amicale Laïque Chapelon	49 700,00 €		12 818,00 €
Amicale Laïque Côte Chaude	53 200,00 €		16 892,00 €
Boris Vian	73 500,00 €		25 471,00 €
Comité d'animation du Parc de Montaud	50 750,00 €		17 362,00 €
Le Babet	47 950,00 €		15 130,00 €
Amicale Laïque de la Richelandière	15 050,00 €		4 151,00 €
Amicale Laïque du Crêt de Roc	38 592,00 €		14 565,00 €
Centre social de l'Arlequin	51 450,00 €		15 892,00 €
Centre social Monthieu Montplaisir	47 250,00 €		13 995,00 €
Maison de quartier du Soleil	56 350,00 €		18 292,00 €
Maison du Crêt de Roc	50 750,00 €		16 545,00 €
Amicale Laïque de Michelet	42 445,00 €		13 040,00 €
Amicale Laïque de Tardy	38 095,00 €		15 430,00 €
Centre social de la Vivaraize	53 900,00 €		20 537,00 €
Centre social de Solaure	41 650,00 €		12 399,00 €

Centre social le Colibri	57 750,00 €	21 833,00 €
Centre social Rivière Valbenoite	56 000,00 €	18 717,00 €
Centre de Loisirs et de Vacances	37 450,00 €	17 535,00 €
Espace Sisley	52 850,00 €	17 289,00 €
FJEP la Métare	55 230,00 €	17 036,00 €
Amicale Laïque de la Terrasse	23 325,00 €	18 779,00 €
MJC des Tilleuls	66 500,00 €	25 233,00 €
Total :	1 059 737.00 €	368 941.00 €

3 – Aide fonctionnelle :

Nom de la structure	Objet de la demande	Montant de la subvention proposée
Centre social de la Vivaraize	Aide fonctionnelle	18 000,00 €
Centre social de l'Arlequin	Aide fonctionnelle	20 000,00 €
Centre Social Rivière Valbenoite Centre 2	Aide fonctionnelle – coordination Valbenoite	16 150,00 €
Total :		54 150.00 €

4- Projets :

Nom de la structure	Objet de la demande	Montant de la subvention proposée
Amicale Laïque Chapelon	Filles en confiance	3 000,00 €
	Citoyens engagés, valeurs partagées	3 000,00 €
Amicale Laïque Cote Chaude	Japan and co Tome 4	4 000,00 €
Amicale Laïque Crêt de Roc	100 ans de l'Amicale	5 000,00 €
	Quartier en culture	6 000,00 €
	Silence on lit	4 000,00 €
Amicale Laïque Michelet	Atelier court métrage	3 500,00 €
Amicale Laïque de Tardy	Tardy mômes	2 000,00 €
Amicale Laïque de Terrenoire	Exposition ASSE	1 000,00 €
	Journée au Parc	5 000,00 €
	Grand prix bouliste	1 500,00 €
Centre Social Rivière Valbenoite Centre 2	Centre de loisirs pour ados en situation de handicap mental	5 500,00 €
	Autour des différences, création artistique	3 400,00 €
	Prévention du cyberharcèlement	1 000,00 €
Centre Social Solaure Jomayère	Ateliers socio-linguistiques	2 000,00 €
	Environnement	1 500,00 €
	Mémoire du quartier	3 000,00 €

Comité d'Animation pour Tous du Parc de Montaud	Echos de la tolérance	2 000,00 €
	Entre 2 parcs	2 000,00 €
	Soutien à l'accompagnement socio-professionnel des Ateliers Chantiers de Montaud	3 000,00 €
Espace Boris Vian	Actions droits de l'enfant / débat d'ados	5 000,00 €
	Cycle d'activités pour un groupe de jeunes en situation de handicap	4 500,00 €
Espace Sisley	Projet jeunesse	20 000,00 €
	Ciné quartier	4 000,00 €
	Pôle économique social et solidaire des quartiers Sud-Est	15 000,00 €
	Soutien aux projets d'épicerie solidaire Micro ferme et recyclerie	7 200,00 €
Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire de la Métare	Animatrice sportive des quartiers Sud-Est	3 000,00 €
	Secteur jeune	10 000,00 €
	Projet rap	1 500,00 €
Association Territoriale des Pupilles de l'Enseignement Public Loire Domes Allier	Centre de loisirs inclusif les Coquelicots	5 000,00 €
Maison de quartier du Soleil	Passerelle 11/13 ans : accompagner les pré-adolescents – mixité sociale et des genres	8 000,00 €
Maison de quartier du Crêt de Roc	Ateliers socio-linguistiques	5 000,00 €
MJC des Tilleuls	Déphasé 2024	7 000,00 €
Centre de Loisirs Jeunes	Participation financement travaux	1 212,00 €
Ligue de l'enseignement	Ecole de la mémoire	600,00 €
Pimm's	Subvention exceptionnelle	8 000,00 €
Association Familiale Laïque Solaire / Jomayère / Croix de l'Orme	Développer le sport pour tous	1 863,00 €
Total :		168 275,00 €

5 - Accueils de Loisirs sans Hébergement :

Nom de la structure	Montant de la subvention proposée
Les Francas de la Loire	46 564,00 €
Centre de Loisirs et de Vacances	2 154,00 €
Amis du scoutisme	982,00 €

Total :	49 700.00 €
----------------	--------------------

5- Espace de Pratiques Numériques - Investissement :

Nom de la structure	Montant de la subvention proposée
Maison de Quartier du Crêt de Roc	1 830,00 €
Maison de Quartier du Soleil	1 250,00 €
Espace Alfred Sisley	3 029,00 €
Centre Social Solaure Jomayère	4 104,00 €
Le Babet	698,00 €
Espace Boris Vian	1 747,00 €
Au Fil de la Rivière	1 252,00 €
Total :	13 910.00 €

6- Espace de Pratiques Numériques - Fonctionnement :

Nom de la structure	Montant de la subvention proposée
Centre Social Le Colibri	8 000,00 €
Espace Alfred Sisley	8 000,00 €
Centre Social de Terrenoire – L'Arlequin	8 000,00 €
Le Babet	8 000,00 €
Maison de Quartier du Crêt de Roc	8 000,00 €
Au Fil de la Rivière	8 000,00 €
Espace Boris Vian	8 000,00 €
Maison de Quartier du Soleil	8 000,00 €
Centre social de la Vivaraize	7 000,00 €
Centre Social Solaure Jomayère	8 000,00 €
Zoomacom	6 000,00 €
PIMM'S	8 000,00 €
Total :	93 000,00 €

7- Fêtes de quartier :

Nom de la structure	Montant de la subvention proposée
Amicale Laïque de Tardy	2 000,00 €
Espace Boris Vian	3 000,00 €
Espace Alfred Sisley	3 000,00 €

Amicale Laïque Cote Chaude	2 000,00 €
Centre Social Solaure Jomayère	3 000,00 €
Le Babet	2 000,00 €
Amicale Laïque de la Terrasse	2 000,00 €
Maison de quartier du Crêt de Roc	3 000,00 €
Total :	20 000, 00 €

8- Pause méridienne :

Nom de la structure	Montant de la subvention proposée
Espace Boris Vian	12 800,00 €
Amicale Laïque Michelet	9 600,00 €
Les Francas de la Loire	21 977,00 €
Total :	44 377, 00 €

9- Accueil de loisirs périscolaire 2023/2024 :

Nom de la structure	Objet de la demande	Montant de la subvention proposée
Amicale Laïque de Tardy	Périscolaire matin	1 088,00 €
Association Territoriale des Pupilles de l'Enseignement Public Loire Domes Allier	Périscolaire matin Molina	1 365,00 €
Amicale Laïque de la Terrasse	Chaléassière Bergson	4 000,00 €
Total :		6 453,00 €

10- Accueil de loisirs périscolaire 2024/2025 :

Nom de la structure	Montant de la subvention proposée
Centre social Monthieu Montplaisir	17 400,00 €
Centre de Loisirs et de Vacances	8 800,00 €
Espace Boris Vian	37 920,00 €
Foyer des Jeunes et d'Éducation Populaire de la Métare	24 000,00 €
Amicale Laïque Chapelon	22 400,00 €
Centre Social de Terrenoire – L'Arlequin	11 200,00 €
Centre Social Rivière Valbenoite Centre 2 – Quartier Valbenoite	6 785,00 €
Centre Social Rivière Valbenoite Centre 2 – Quartier Rivière	7 397,00 €
Maison de Quartier du Soleil	11 600,00 €
Amicale Laïque de la Terrasse – Quartier Chaléassière Bergson	23 200,00 €

Amicale Laïque de la Terrasse- Quartier Terrasse	7 920,00 €
Amicale Laïque Cret de Roc	15 221,00 €
Maison de quartier du Crêt de Roc	9 600,00 €
Amicale Laïque Michelet	22 800,00 €
Comité d'Animation pour Tous du Parc de Montaud	9 466,00 €
Centre social de la Vivaraize	18 000,00 €
Centre Social Solaure Jomayère	17 600,00 €
Centre Social Le Colibri	12 000,00 €
Amicale Laïque de Tardy	14 702,00 €
Les Francas de la Loire - Beaulieu	17 520,00 €
Les Francas de la Loire -	12 659,00 €
Amicale Laïque Cote Chaude	15 885,00 €
Association Territoriale des Pupilles de l'Enseignement Public Loire Domes Allier	20 590,00 €
Total :	364 665,00 €

11- Subvention exceptionnelle

Nom de la structure	Montant de la subvention proposée
Centre social Monthieu Montplaisir	15 000,00 €
Total :	15 000,00 €

■ **Maîtrise d'ouvrage** Ville de Saint-Etienne

■ **Point financier**

TABLEAU DE FINANCEMENT

Origine des fonds TTC (1)	Investissement		Fonctionnement	
	Coût	Subventions ou autres recettes à percevoir	Coût	Participations ou Dotations à percevoir
Ville (dont recettes de fonctionnement)	13 910.00€		1 364 861.00€	
Département				
Région				
État				
Europe				
SEM				
Autre				
Total des coûts et montants perçus par la Ville	13 910.00 €	00.00 €	1 364 861.00 €	00.00 €
Charge nette Ville		13 910.00 €		1 364 861.00 €

(1) Attention : Remplacer TTC par HT s'il s'agit d'une activité assujettie à TVA

■ **Proposition**

Il est demandé à l'Assemblée Délibérante de bien vouloir :

- approuver l'attribution et le versement des subventions indiquées, ci-dessus, aux associations concernées pour un montant total de 1 378 771.00 € ;
- approuver les avenants financiers suivants :
 - avenant n°3 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec le Centre social Rivière Valbenoite,
 - avenant n°3 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec le Centre social de Solaure Jomayère,
 - avenant n°4 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec le Centre social Arlequin Terrenoire,
 - avenant n°3 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec l'Amicale laïque Chapelon,
 - avenant n°4 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec la Maison de quartier du Soleil,
 - avenant n°4 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec le Colibri,
 - avenant n°3 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec l'Espace Sisley,
 - avenant n°4 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec l'Amicale laïque Tardy,
 - avenant n°3 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec Le Babet,
 - avenant n°3 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec le Comité d'animation du parc de Montaud,
 - avenant n°4 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec le FJEP la Métare,
 - avenant n°3 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec la Maison de quartier du Crêt de Roc,
 - avenant n°2 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec l'Amicale Laïque Côte Chaude,

- avenant n° 3 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec l'Amicale Laïque Michelet,
- avenant n° 2 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec l'Amicale Laïque du Cret de Roc,
- avenant n° 2 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec l'Amicale Laïque de la Terrasse,
- avenant n° 1 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec la Ligue de l'Enseignement,
- avenant n° 1 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec la MJC des Tilleuls,
- avenant n° 1 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec le Centre de Loisirs et de Vacances,
- avenant n°4 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec le Centre social Monthieu Montplaisir,
- avenant n°2 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec le Centre social Vivaraize,
- avenant n°2 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec l'Espace Boris Vian,
- avenant n°2 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec l' Association Territoriale des Pupilles de l'Enseignement Public Loire Domes Allier,
- avenant n°2 à la convention financière délibérée le 29 janvier 2024 avec les Francas de la Loire,
- approuver les conventions financières suivantes :
 - PIMM'S
 - Au fil de la Rivière
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer ces conventions et avenants ainsi que tous les actes afférents ;
- imputer la dépense :

Imputation budgétaire	Investissement				Fonctionnement		
	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)	N° Opération	Exercice(s)	Chapitre(s)	Article(s)
Dépenses	2024	204	20421	2022-C-6845	2024	65	65748
Recettes							

« Conformément aux dispositions législatives, les associations ont joint la charte d'engagement républicain signée dans le cadre de leur dossier de demande de subvention. »

■ Décision

Proposition adoptée

34 voix pour

Ne prend pas part au vote : Mme Siham LABICH

Pour Extrait,
Le Maire

Gaël PERDRIAU

Le secrétaire

Colette DUCROS